

Sommaire

Editorial

Persévérance et détermination

1

Actualités

La Fondation ELLE soutient les femmes transformatrices

1

Présentation de la Fondation ELLE

Témoignages sur la journée de réflexion AFDI

3

Dossier

Les OP face aux pressions foncières en Afrique de l'Ouest

Inter-réseaux Développement rural

4 - 5

Enjeux internationaux

Le FIDA réfléchit sur l'appui à l'agriculture familiale

6

Et chez nos voisins

Mali : les paysans se mobilisent pour un marché du riz rémunérateur

6

Prochainement

Accueils, rencontres et manifestations

Lise, stagiaire au sein d'AFDI 68

6

Un peu de littérature

Les femmes et la terre : des droits fonciers pour une meilleure vie

8

Contactez-nous :

AFDI Haut-Rhin
Blandine Gaudé, animatrice
Maison de l'Agriculture du Haut-Rhin
11, rue Jean Mermoz - BP 38
68127 Sainte Croix en Plaine
Tél. : 03 89 222 888
Mail : afdi68@gmail.com

Edito



Persévérance et détermination

Le développement ne peut se fonder que sur la confiance des partenaires. Elle nécessite alors une vertu fondamentale : la persévérance. Nous l'avons vérifié maintes fois au cours de cette dernière décennie.

Les événements politiques qui agitent aujourd'hui le Sahel et le nord du Mali rendent bien difficiles les missions traditionnelles du Nord vers le Sud.

De même, les peurs en France liées à l'immigration rendent difficiles l'obtention de visas pour les missions Sud-Nord de notre partenaire. Ces diverses missions ne sont pas impossibles mais deviennent complexes, risquées et surtout plus coûteuses car difficilement prises en charge par nos partenaires du Nord.

C'est l'occasion et surtout une chance pour AFDI et CLCR de valoriser le niveau de maturité acquis en matière de gestion administrative, comptable, financière et sociale de notre partenariat. N'est-ce pas une des finalités essentielles d'AFDI en matière de structuration professionnelle des Organisations Paysannes du Sud ?

Cela vaut pour la poursuite des actions engagées, notamment la construction du deuxième barrage de Koflatié, le redressement de la CAECY, le suivi opérationnel et financier des formations auprès des Organisations Paysannes ainsi que le management du personnel engagé au CLCR.

Dans le prolongement, c'est donner raison à la forte volonté des femmes de Yanfolila regroupées dans leur coopérative respective de Djiguiya (transformation de fruits et légumes) et Wassa (production de beurre de karité). Ces femmes veulent se former, développer leurs productions et les commercialiser vers les marchés porteurs de Bougouni voire Bamako.

Cette détermination exige une réponse professionnelle et rigoureuse du CLCR. Elle a convaincu la fondation «ELLE» de s'engager avec AFDI et le CLCR auprès de ces femmes en lien avec une association mulhousienne* experte dans la mise en place d'ateliers socio-linguistiques destinés aux personnes primo-arrivantes issues de l'immigration.

Ce dynamisme mobilise par ailleurs des jeunes regroupés en ACE (Action Catholique des Enfants) de notre département. Peut-on rêver mieux pour des jeunes qui veulent entrer en contact avec la réalité d'autres cultures ? Nous les en remercions vivement.

Peut-être que persévérance et détermination sont les deux piliers du développement ?

Christian Caire

Secrétaire général d'Afdi 68

* AFSCO (Association familiale et sociale des Côteaux)

Actualités

La Fondation ELLE soutient les femmes transformatrices à Yanfolila

La Fondation Elle s'est engagée auprès d'Afdi68 et du CLCR pendant 3 ans pour soutenir le projet pour les femmes transformatrices de fruits et légumes et de Karité de Yanfolila. On retrouve trois volets principaux à ce projet : l'amélioration des techniques de transformation du beurre de

karité, l'apprentissage du français via des ateliers sociolinguistiques et le renforcement des capacités en commercialisation. Vous trouverez quelques photos du projet page 7. En 2013, Afdi68 projette de faire une fête de la mangue spécial femmes. A suivre...



**TRACTEURS
MACHINES
AGRICOLES
ET VITICOLES**

Ets C. MULLER s.à.r.l
68500 BERRWILLER ☎ 03 89 76 73 20



Armbruster
Grandes Cultures

**Notre expertise pour
votre réussite**

Des engagements forts :

- La défense du revenu au profit de tous les agriculteurs
- Leader des filières qualités pour la meilleure valorisation de vos récoltes
- Des services et des conseils personnalisés avec notre site Extranet, un outil complet pour raisonner les interventions culturales, la maîtrise réglementaire et économique.

Une équipe sur le terrain à votre service sur toute l'Alsace avec 18 points de collecte dont 3 silos portuaires

68, rue de Logelbach BP 60045 • 68001 COLMAR Cedex
03 89 22 95 22 • Fax 03 89 22 95 20
www.armbruster.fr • E-mail : info@armbruster.fr

Vins d'Alsace - Crémant
Grands crus Pfersigberg, Eichberg et Hengst



Paul Gaschy

Visite de cave - Dégustation
Vente directe et expédition

Eguisheim
berceau du Vin d'Alsace

16 Grand'rue - F-68240 EGUISHEIM
Tél. 03 89 41 67 34 - Fax. 03 89 24 33 12
www.vins-paul-gaschy.fr • info@vins-paul-gaschy.fr

TOUTE L'ACTUALITÉ DES GENS DE LA TERRE

PHR
VOTRE HEBDO RURAL

1^{er} Journal Agricole du Haut-Rhin

Besoin d'être informé ?
(actualité agricole, viticole et rurale)

Besoin de communiquer ?
(petites annonces, publicités, publications légales)

Contactez-nous !!!

N° Vert 0 800 21 21 83

SAINTE CROIX EN PLAINE / info@phr.fr

**MATERIEL AGRICOLE
FREUDENREICH**

9, rue de Rouffach -
68127 NIEDERENTZEN
03 89 49 45 59

CASE IH IRRIGATION
BAUER IRRIGATION
VALMONT IRRIGATION

FERME MEYER

Adhérent au réseau «Bienvenue à la Ferme»

LAIT - YAOURT - FROMAGE BLANC - MANGUE



Présent sur les marchés
- le 2^{ème} mercredi du mois à Andolsheim

Ouvert tous les soirs de 18 h 30 à 19 h
tous les vendredis de 16 h à 19 h
Fermeture le mercredi et le dimanche

Vivez la campagne de plus près

10, rue de l'Eglise **68320 HOLTZWIRR**
Tél. 03 89 47 79 61 - E-mail : fermemeyer@orange.fr

des valeurs coopératives fortes



AGIR
pour une agriculture

Toutes les cultures

Performante et innovante
Créatrice de valeur ajoutée

Garantissant des productions de qualité
Respectueuse de l'environnement

GRUPE CAC

10 rue Lavoisier / B.P. 91207 / 68012 Colmar Cedex
Tél. 0033 (0)3 89 24 68 24
Fax 0033 (0)3 89 23 21 33
E-mail : communication@cac68

Présentation de la Fondation ELLE

La Fondation d'entreprise ELLE a été créée en décembre 2004 par le groupe Lagardère Active sous l'égide du magazine ELLE, pour promouvoir l'émancipation des femmes par l'éducation, la formation et l'information.

À cette fin, la Fondation ELLE soutient des actions en faveur de la scolarisation des petites filles et la formation professionnelle des femmes sans qualification, en France et à l'étranger. La Fondation ELLE accorde également des bourses d'études pour permettre à des jeunes filles, issues de milieux modestes, d'accéder à un enseignement supérieur de qualité. Elle encourage enfin la création de supports de communication en faveur des femmes, à l'image de ROZ, seul magazine féminin à paraître sans relâche depuis la chute du régime taliban en Afghanistan.

Depuis 2004, 45 projets ont ainsi été soutenus par la Fondation ELLE en France et à l'étranger (Afghanistan, Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Chine,



Christel Martin, Maison Shalom.

Maison Shalom au Burundi réinsertion des femmes soldats dans la vie civile.

Colombie, Éthiopie, Guatemala, Inde, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Mexique, Philippines, République Démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Sud Soudan, Tchad, Tchétchénie, Territoires Palestiniens). Pour plus d'informations, rendez-vous sur le

site de la Fondation ELLE : www.ellefondation.org et suivez toutes les actualités sur le blog : <http://blog.elle.fr/le-blog-de-la-fondation-elle/>.

Chloé Freoa, Fondation d'entreprise ELLE

Témoignages sur la journée de réflexion AFDI

Des administrateurs et des bénévoles d'AFDI 68 se sont retrouvés dimanche 29 janvier 2012 pour une journée de réflexion sur le thème : «Elaborer un cadre de travail pour la mise en place d'un deuxième partenariat». Nous communiquons ci-après, quelques appréciations sur cette journée conviviale et enrichissante.

Denis, installateur sanitaire à Sarrebourg (57) : «Je suis venu pour voir ce qui est en projet à AFDI. Je pensais par contre qu'on allait discuter d'un partenariat déjà ficelé, je suis donc curieux de voir la suite ! Selon moi, ce serait mieux de trouver un partenariat avec déjà des appuis existants. En tout cas, il faut qu'on puisse aller sur place, c'est indispensable pour des échanges.

Je suis bénévole à AFDI depuis le voyage découverte de 2010 et cette journée m'a permis de retrouver les autres bénévoles, dommage que nous étions si peu nombreux ! Moi, je reviendrais certainement si d'autres journées de ce type sont organisées.»

Edouard, agriculteur à Rouffach : «Pour moi, c'est une bonne idée de réfléchir ensemble sur un futur partenariat. L'échange des idées est important. L'intervention de Marc, d'AFDI Lorraine, a été très enrichissante. Il nous a présenté l'expérience de leur AFDI qui vient de démarrer un nouveau partenariat au Rwanda. Cela a enrichi notre réflexion en nous posant des questions auxquelles on n'aurait peut-être pas pensées à première vue. J'ai trouvé que les techniques d'animation employées, le travail par petits groupes avec restitution, ont permis à tous de s'exprimer.

La journée a été très conviviale et m'a permis d'échanger avec des bénévoles qu'on ne croise pas dans les autres réunions, dont les thèmes ne concernent pas tout le monde (conseil d'administration, bureau, groupes). C'est une expérience à reconduire assurément, pourquoi pas sur une durée plus courte, une demi-journée par exemple.»

Madeleine, agricultrice à Altkirch : «J'ai trouvé les échanges intéressants durant la

journée de réflexion, car tout le monde n'a pas les mêmes idées.

Ca ne me dérange pas de prendre une journée pour AFDI et de me déplacer car on y va à plusieurs, avec mon mari et mon fils. On rencontre des gens, on discute. L'ouverture d'esprit, c'est indispensable ! Et puis, l'engagement est important. Il faut bien faire quelque chose de sa vie, on ne va pas rester dans son trou !

J'ai toujours eu le goût des voyages et de découvrir ce qui se fait ailleurs. J'ai donc participé au voyage découverte de 2005 avec mon mari Henri. On est ensuite resté bénévoles car des liens d'amitié se sont tissés avec la famille HAEGELEN et qu'AFDI nous apporte une ouverture sur ce qui se passe ailleurs. Ce qui me plaît à AFDI, c'est qu'on échange avec des gens qui sont comme nous du milieu agricole. On se connaît et on peut discuter ensemble. Je ne me sentirais pas à l'aise dans un autre type d'association.»

Propos recueillis par
Rachel FROELIGER

Les organisations de Producteurs face aux

Dans son bulletin de synthèse souveraineté alimentaire N° 4 du 4 décembre 2011, Inter-réseaux Développement rural a publié un article intéressant sur les pressions foncières en Afrique de l'Ouest auxquelles sont confrontées les organisations de producteurs. Nous publions ci-après des extraits de ce dossier.

Au cours des cinq dernières années, 50 à 80 millions d'hectares auraient fait l'objet de transactions foncières dans le Monde. L'Afrique apparaît comme la zone la plus touchée. Ces nouvelles acquisitions entraînent ainsi une insécurité foncière croissante des populations.

Les causes globales de la ruée vers les terres : une triple crise alimentaire, énergétique et financière

Inquiétudes sur les disponibilités alimentaires après la crise de 2008

La grande vulnérabilité des États et leur dépendance aux importations de produits alimentaires sont apparues au grand jour avec la crise de 2008 et les « émeutes de la faim ». Dans de nombreuses villes, les populations manifestent contre la vie chère et les pays prennent conscience de l'importance stratégique de disposer d'une alimentation en quantité suffisante et à un prix abordable, sans avoir à passer forcément par le marché international. Les pays du Golfe et les pays émergents (Inde, Chine, Afrique de Sud) commencent alors à investir massivement, à travers des sociétés privées, dans des zones où les ressources en eau sont abondantes pour produire des céréales (riz, blé) en vue de les exporter dans leur pays. On assiste ainsi à une forme de « délocalisation » de l'agriculture.



Dessin tiré de la revue Grain de Sel.

Des besoins de terres pour la production de biocarburants

La mise en œuvre de la directive européenne sur les biocarburants, qui prévoit une incorporation de 10% de biocarburants à l'horizon 2020, attise aussi de nombreuses convoitises sur la terre. La rente générée par cette situation (l'UE prévoit que 60% de ses besoins seront produits hors frontière) suscite de nombreux projets de production de biodiesel (à partir de Jatropha ou de tournesol) et de bioéthanol (à partir de canne à sucre notamment). (...) Plus de 2/3 des projets d'acquisition de terres à grande échelle dans le monde concerneraient la production de biocarburants.

La recherche de nouveaux placements pour les investisseurs

La crise financière et l'explosion de la bulle immobilière conduisent les porteurs de capitaux à rechercher de nouveaux placements. Depuis 2010, on voit ainsi arriver dans le domaine agricole des acteurs qui en étaient jusqu'à présent absents : fonds de pensions, fonds souverains, fonds de capital investissement, fonds spéculatifs et multinationales, etc. La motivation de ces acteurs est d'obtenir un taux de rendement interne (TRI) maximum du capital investi. Ceux-ci se situent souvent entre 7 et 20% (et pourraient, selon certaines sources, atteindre même 50% lorsqu'il n'y a pas de concurrence) en raison de la faible

Inter-réseaux Développement rural

Cette association est un lieu de débats et d'échanges d'expériences sur le développement rural menés au sein d'un réseau d'acteurs impliqués sur ces questions en particulier dans les pays du Sud. Sa particularité est de rassembler une grande diversité d'acteurs individuels et institutionnels, en particulier européens et africains. On compte 6000 membres au réseau (depuis les plus actifs aux simples abonnés).

Inter-réseaux compte aujourd'hui 17 adhérents institutionnels représentants d'organisations clés impliquées sur le développement rural en Afrique, et 19 adhérents individuels, provenant du monde de la recherche et de la coopération internationale.

Sa mission est de faciliter, pour ses adhérents, les membres du réseau et le grand public :

1. l'accès à l'information,
2. le dialogue et la mise en débat,

3. la valorisation des réflexions et expériences existantes.

En matière d'information, Inter-réseaux produit des bulletins de veille, des notes de synthèse (<http://www.inter-reseaux.org/bulletin-de-veille/article/archives-bulletins-inter-reseaux>), une revue (grain de sel <http://www.inter-reseaux.org/revue-grain-de-sel/>), et anime un site web actualisé quotidiennement. Inter-réseaux anime également des groupes de travail sur les thèmes suivants : politiques agricoles, accès au marché et filières, services et conseil agricole, devenir des exploitations familiales, financement agricole et rural.

Si vous souhaitez échanger avec nous et/ou partager vos expériences et initiatives sur ces thématiques, donner votre avis, apporter un complément d'information, attirer notre attention sur un document, merci de nous écrire à : inter-reseaux@inter-reseaux.org.

Vital Pelon

pressions foncières en Afrique de l'Ouest

rémunération des facteurs terre (loyer, prix d'achat) et travail (salaires), de la très faible fiscalité (impôt et taxe foncière, impôt sur l'activité, les bénéfices, les flux transnationaux de capitaux) et du non-respect ou de l'absence de réglementations environnementales.

Un combat sur deux fronts : juridique et politique

La crise alimentaire de 2008 a conduit tous les pays à prendre conscience de l'importance de leur agriculture, et de la valeur des terres agricoles, mais cela s'est traduit par un appel au secteur privé, via un certain « bradage » des terres à de nouveaux acteurs (nationaux ou étrangers), plutôt que par un soutien accru aux exploitations familiales et une sécurisation de leurs droits fonciers. Pourtant, plusieurs études ont démontré le lien entre régime foncier et développement économique d'un pays (GDIP 2009). Les défis pour l'agriculture familiale africaine sont donc aujourd'hui plus nombreux que jamais et nécessitent d'agir sur plusieurs plans.

Faire appliquer le droit national et international

Il est tout d'abord primordial d'améliorer la transparence dans les contrats (contenu des contrats, résultats des études d'impact environnemental et social) et la concertation avec les populations locales. Cela demande aux pays d'approfondir la décentralisation et de renforcer le contrôle citoyen de l'action publique (consultation des collectivités locales sur les investissements qui concernent leur territoire, poursuite du transfert de compétences vers les collectivités locales, mise en place d'une fiscalité foncière, etc.). Les pays doivent se doter des institutions adéquates pour organiser ces consultations, afin d'en garantir la qualité. Au niveau international, il sera aussi nécessaire de mettre en place un cadre légal plus contraignant pour les investissements internationaux (même si cela va à l'encontre de l'approche « Doing business » promue par la Banque mondiale). Il faut pour cela que les pays se dotent d'une véritable expertise juridique, financière et technique et qu'ils fassent évoluer leur législation si nécessaire (cf. mesures mises en place au Libéria ou en Amérique latine). Mais il faut aussi qu'ils instaurent des dispositifs judiciaires dotés du pouvoir de « connaître » les violations des droits fondamentaux commises par les entreprises transnationales (les sociétés mères comme les filiales) et de les sanctionner. Une évolution du droit international est indispensable pour combler le défaut actuel



Un propriétaire terrien a racheté plusieurs hectares à côté de Yanfolilla pour faire de l'oignon et des pommes de terres

de responsabilité juridique des investisseurs transnationaux et des États au regard des droits fondamentaux stipulés par les pactes internationaux.

Faire évoluer les lois foncières pour qu'elles reconnaissent davantage les droits des paysans et des éleveurs

Les experts et sociétés civiles du Sud demandent tous une meilleure reconnaissance et consolidation des droits fonciers locaux. Sans revenir aux systèmes coutumiers, porteurs d'inégalités, il s'agit de reconnaître la diversité de droits existant sur un même territoire, de mettre en place des règles de gestion, qui soient définies par les populations locales et puissent être approuvées et formalisées par les différents systèmes d'autorités (traditionnelles et modernes). Au lieu de passer par la propriété privée et le titre foncier, ce système permettrait aux populations de faire reconnaître leurs droits de manière beaucoup plus simple et de pouvoir exercer leur activité sans risquer d'être un jour privées de leur accès aux ressources foncières et naturelles (définition concertée des usages du territoire et reconnaissance des ayants droits par lignage, famille ou individu selon le cas). Il faut pour cela que les pays se dotent et mettent en œuvre des politiques foncières claires et transparentes, et qui reposent sur un véritable débat public. Pour cela, les organisations paysannes et de la société civile doivent être associées aux cadres institutionnels d'élaboration des politiques foncières, comme cela a été le cas au Burkina Faso par exemple.

Mettre en œuvre des politiques agricoles et commerciales cohérentes qui soutiennent prioritairement les exploitations familiales et améliorent leur environnement

Pour être sécurisées sur leurs terres, les exploitations familiales doivent aussi pouvoir mieux les mettre en valeur. Avec la crise alimentaire de 2008, les États ont pris conscience de la nécessité d'investir massivement dans l'agriculture pour ne pas dépendre des marchés internationaux et ont mis en place des plans ambitieux centrés sur la relance de la production agricole. Ces efforts doivent être poursuivis sur le long terme et mieux ciblés, en associant davantage aux choix d'investissements les organisations paysannes et en mobilisant une part plus importante du budget national (au moins 10%, conformément aux engagements de Maputo). Il faut pour appuyer ces efforts que l'ensemble des politiques soient mises en œuvre de manière cohérente (politique commerciale pour réguler la concurrence internationale et dynamiser les échanges intra-communautaires de produits locaux issus d'exploitations familiales, politique de l'investissement, politique industrielle, etc.). Il s'agit là d'un véritable choix de société, car l'agriculture occupe dans les pays d'Afrique de l'Ouest 50 à 80% des actifs et souffre toujours d'un déficit structurel de financements et de conditions inéquitables des échanges. L'alimentation est un domaine hautement stratégique dans cette région qu'il ne saurait être confié uniquement au secteur privé.

Le FIDA réfléchit sur l'appui à l'agriculture familiale

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a tenu sa 35^{ème} session du conseil des gouverneurs le 22 et 23 février à Rome. Lors de cette rencontre ayant pour thème « *Agriculture familiale durable: nourrir le monde, préserver la planète* », le président du Fida, Kanako F. Nwanze, a déclaré que « *le moment est venu pour les petits agriculteurs de jouer le rôle qui leur revient en apportant leur contribution à la croissance économique et à la sécurité alimentaire* ».

Il a insisté sur l'importance des partenariats avec le secteur privé afin que les petits agriculteurs « soient reconnus comme des partenaires commerciaux dans leurs efforts pour nourrir le monde ». En marge de cette session le FIDA a organisé son 4^{ème} Forum paysan rassemblant 92 leaders d'organisations paysannes.

Sources: Reuters, AFP, Sidwaya, UEMOA, La Tribune, FIDA.

Chez nos voisins...

Afdi Mali : les paysans se mobilisent pour un marché du riz rémunérateur

Au Mali, où l'organisation par filière est fortement encouragée par le gouvernement, les paysans mettent en place des cadres de concertation entre acteurs ou interprofessions. Ces instances ont fait des propositions pour la Loi d'Orientation Agricole de 2006.

C'est dans ce contexte que la plateforme nationale des riziculteurs (PNPR) a pu se structurer. Les organisations de riziculteurs se sont regroupées au niveau régional puis, en 2008, au sein d'une plateforme nationale. Cette organisation leur offre un cadre de concertation et de promotion de leurs produits.

Le riz, produit sensible pour les pays africains

Au sein de la plateforme malienne, les producteurs ont d'abord déterminé les raisons et les conséquences de l'instabilité des prix du riz sur le marché :

- Le riz est l'aliment de base de la moitié de la population mondiale.
- Plus d'un milliard de personnes dans les zones rurales des pays en développement participent aux systèmes de productions rizicoles ou aux opérations post récolte
- La part de la production de riz échangée sur le marché mondial est faible cinq pays le dominant très largement.
- L'offre est trop faible par rapport à la demande.
- Le Mali importe 40% de sa consommation en riz (dont 97% d'Asie) et apparaît fortement dépendante des aléas du marché mondial

Au Mali, la consommation de riz n'a cessé de croître pour atteindre 56 kg/habitant/an. La politique de l'Etat demeure interventionniste dans la constitution des stocks de sécurité nationale. La PNPR s'est donc fixé pour objectif de lutter pour la stabilisation du marché du riz.

Définition d'un support stratégique

Pour y parvenir, la PNPR a sollicité l'appui de l'association Afdi nationale sur deux aspects: renforcer l'organisation pour devenir l'interlocuteur des décideurs, et définir d'un argumentaire un argumentaire politique cohérent.

Fin 2009, une étude sur le fonctionnement du marché du riz au Mali a permis d'asseoir le support stratégique de la PNPR, avant l'organisation d'une réflexion de trois jours sur la stabilisation des prix. Ce rendez-vous a suscité de nombreux échanges autour d'expériences sénégalaises, canadiennes et françaises, Afdi intervenant notamment sur l'expérience des céréaliers français face à la mondialisation et l'Union européenne (fonctionnement du marché européen dans le cadre de la PAC). Des recommandations ont ensuite été formulées auprès des pouvoirs publics, incitant à définir les statuts des exploitations agricoles, mettre en place un organisme indépendant de régulation des marchés céréaliers, organiser une interprofession de la filière riz, et renforcer la PNPR pour qu'elle joue pleinement son rôle de préservation des intérêts des producteurs de riz.

Après avoir identifié les leviers d'une stabilisation du marché du riz, la plateforme a entrepris de porter son plaidoyer auprès des autorités.

Poursuite du plaidoyer

La PNPR est aujourd'hui l'interlocutrice de l'Etat sur la filière riz. Elle a tissé des liens forts avec des structures publiques impliquées dans la gestion de la politique rizicole: commissariat à la sécurité alimentaire, Ministère... Grâce à son plaidoyer, le Mali a été choisi pour la mise en place du « cadre régional de concertation des organisations des producteurs de riz » en 2011. La PNPR se donne à présent comme tâche de diffuser l'argumentaire auprès des autorités nationales.

Delphine Jeanne, Afdi nationale

Afdi 68 participera à ces réunions et manifestations :

Pour toutes ces manifestations et autres actions d'AFDI, nous cherchons des bénévoles qui puissent nous aider à poursuivre et développer notre travail. Votre contact: Blandine Gaudé au 03 89 222 888.

Festi-débat à Sewen MRJC

21 et 22 avril

Festival des rues de Colmar

5 et 6 mai

Pays'en Couleur à Froville (Meurthe et Moselle)

Afdi Lorraine

12 et 13 mai

Accueil de partenaires maliens

11 - 26 mai

Opération Sourire avec les JA viti - Colmar

26, 27 et 28 mai

Marché aux puces Andolsheim - Groupe ACE

20 mai

AG d'Afdi 68 Sainte-Croix-en-plaine

24 mai à 16h

MUSAïKA - festival de musique et culture à Mulhouse - AFSCO

2 juin

Lise, stagiaire au sein de notre AFDI

L'Afdi 68 souhaite améliorer sa communication avec ses partenaires alsaciens, maliens, ses bénévoles, et le grand public. A cet effet, AFDI 68 accueille une stagiaire qui nous aidera à réfléchir à des moyens et outils pendant 4 mois, d'avril à août.

Notre stagiaire se présente: « *Bonjour à tous et toutes. Je m'appelle Lise Favre-Coutillet, j'ai 22 ans et je suis originaire d'Annecy en Haute-Savoie. Je suis étudiante à l'ISEMA (Institut Supérieur Européen de Management Agroalimentaire), une école de commerce spécialisée dans l'agroalimentaire. Je suis très heureuse d'avoir été sélectionnée pour ce stage et je compte bien m'investir au maximum pour satisfaire l'association.* »



GISSINGER

Tous végétaux de plein air
Arbres fruitiers et d'ornements
Arbustes - Rosiers - Conifères

**PEPINIERES
Jean GISSINGER SARL**

68250 ROUFFACH
Tél. 03 89 49 62 18 - Fax. 03 89 49 64 95
E-mail : PEPINIERES.GISSINGER@wanadoo.fr
www.pepinieres-gissinger.fr

conception & réalisation
de tous vos imprimés

sanep

offrez-vous la qualité & notre savoir faire.

tél 03 89 20 98 50

13 rue jean mermoz - BP 40 - 68127 sainte croix en plaine




JOHN DEERE

HAAG GROUPE
VOLGELSHEIM

☎ 03 89 72 02 20 - Fax. 03 89 72 92 08



Atelier sociolinguistique.



Coopérative Wassa.



Préparation de confiture de banane.



Préparation du beurre de karité.

Talon réponse à retourner à :

AFDI 68 - Maison de l'Agriculture,
11 rue Jean Mermoz, BP 38,
68127 Sainte Croix en Plaine

**«Je souhaite adhérer, faire un don
à l'association AFDI»**

Mme/M _____

Adresse complète _____

Code postal: _____

Commune _____

Vous prie de trouver ci-joint :

Ma cotisation* (30 €)

Mon don* de _____ €

Date et signature: _____

* Rayer la mention inutile. Dons et cotisations sont
fiscalement déductibles, selon la loi en vigueur
(nous vous ferons parvenir un reçu). La cotisation
donne droit d'adhésion à l'association.

Les femmes et la terre Des droits fonciers pour une meilleure vie



La terre est un important moyen de protection contre la pauvreté dans les pays en développement. En de nombreux endroits, les droits des femmes à la terre sont toutefois bafoués, ce qui perpétue la pauvreté et accentue l'inégalité des sexes. Étonnamment, il existe peu d'informations détaillées sur le rapport des femmes à la terre, et encore moins de données provenant des femmes elles-mêmes. Le présent livre, qui s'inspire des travaux de recherche financés par le CRDI au fil des ans, vise à combler ce vide.

Le livre se concentre sur les constatations émanant d'études récentes portant sur 12 pays d'Afrique subsaharienne, où les chercheurs ont examiné de nombreux aspects – juridique, coutumier, politique et économique – des droits des femmes à la terre. Des chercheurs d'organisations non gouvernementales, des universitaires et des militants de la base ont collaboré avec les collectivités, étudiant les expériences vécues par les femmes dans des cadres précis.

Ancrées dans des réalités locales, les données probantes réunies dans ce livre visent à saisir la diversité et la complexité des expériences des femmes. Plus important encore, elles offrent de nouvelles perspectives aux responsables politiques et aux autres personnes qui cherchent à garantir les droits des femmes à la terre afin de renforcer les collectivités.

Les auteurs: Debbie Budlender est chercheuse spécialisée à la Community Agency for Social Enquiry, ONG sud-africaine axée sur la recherche en politique sociale. Eileen Alma est administratrice de programme au Centre de recherches pour le développement international, au Canada, où elle s'intéresse aux droits politiques, économiques et sociaux des femmes marginalisées.

Date de parution : 01.01.2011 / Pages : 120 / Edition : CRDI^(*) / Téléchargement du pdf : www.idrc.ca (rubrique : ressources puis publications) / ISBN : 978-1-55250-523-6 / Pour en savoir plus : www.idrc.ca

(*) Le Centre de Recherches pour le Développement International finance des chercheurs en pays en développement afin de bâtir des sociétés plus prospères et en meilleure santé.

CAAA

Caisses d'Assurance-Accidents Agricoles
— Alsace-Moselle —

**CAISSE D'ASSURANCE ACCIDENTS
AGRICOLE DU HAUT-RHIN**

13, rue du 17 Novembre BP 1167
68053 MULHOUSE CEDEX
Tél. 03 89 56 67 88 - Fax. 03 89 46 41 34
Email : caaa68@caaa68.fr

1/4 des accidents touchent les mains



**Pour qu'on reste main dans la main avec la sécurité,
il faut juste les protéger.**



**Vous souhaitez
insérer
une annonce
dans le bulletin**

Paysans du monde

Contactez-nous!

03 89 20 98 57